

Un **profilé de démarrage** n'est pas obligatoire, mais il est **souvent utilisé comme un outil** pour placer les panneaux d'isolation **de manière droite** et précise.

Le profilé est **vissé à la base de la façade**, sous ou derrière l'isolation en XPS, et y reste donc en place de manière permanente. Il **n'a pas de fonction porteuse** – l'isolation est complètement collée au support.

Un **profilé de démarrage** est particulièrement recommandé :

- lors de la **rénovation**, où le support est souvent irrégulier ou pas entièrement plat
- comme **aide à l'installation** pour créer une ligne de départ à niveau
- pour **une finition soignée** de la zone inférieure de la façade
- comme **protection supplémentaire contre l'humidité ascensionnelle ou la salissure**
- lorsqu'une **plinthe en pierre bleue** ou un autre type de finition est prévue en bas de la façade – le profilé assure alors une transition propre et une hauteur correcte
- pour **les façades avec un inclinaison**, comme une **véranda ou une extension avec toit en pente** – le profilé fournit un point de référence clair pour le début de l'isolation

En résumé : il ne fait pas partie obligatoire du système et ne porte rien, mais il aide à travailler de manière propre et efficace – surtout lors de rénovations, de lignes inclinées ou de finitions de plinthes.

